

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2025/28-FA
Avril 2024

DESTINATAIRES: Points de contact du Codex
Points de contact des organisations internationales ayant le statut d'observateur
auprès du Codex

EXPÉDITEUR: Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

OBJET: **Demande d'observations sur les travaux futurs du Comité du Codex sur les
additifs alimentaires (CCFA)**

DATE LIMITE: 15 septembre 2025

GÉNÉRALITÉS

1. À sa 55^e session, le CCFA a examiné un document de travail sur les travaux futurs du CCFA et a pris note, entre autres, des avis suivants: les travaux sur la NGAA devraient rester la priorité absolue; la nécessité de revoir les descripteurs des catégories d'aliments de la NGAA pour en assurer la cohérence; une approche systématique fondée sur les expériences d'autres comités devrait être établie; la discussion sur des sujets en suspens devrait être relancée etc. Il a été convenu que le secrétariat du Codex diffuserait une lettre circulaire demandant des thèmes pour des travaux futurs, une approche systématique pour traiter ces thèmes et des observations sur le document de séance CRD07.

2. Veuillez consulter les paragraphes 176-188 du document [REP25/FA](#).

DEMANDE D'INFORMATIONS ET D'OBSERVATIONS

3. Les membres et les observateurs du Codex sont invités à examiner et à fournir des enjeux émergents et des tendances au niveau mondial qui pourraient affecter l'avenir des additifs alimentaires et la protection des consommateurs, et comment cela pourrait influencer les normes du CCFA nécessaires à l'avenir.

4. En fournissant les enjeux émergents et les tendances au niveau mondial qui pourraient affecter l'avenir des additifs alimentaires et la protection des consommateurs, il est nécessaire d'aborder les questions suivantes:

(i) Quels thèmes spécifiques devraient être examinés pour les travaux futurs du CCFA afin d'aborder les questions émergentes relatives à la sécurité sanitaire des aliments et d'appuyer les objectifs de protection de la santé des consommateurs et de garantir des pratiques loyales dans le commerce international ?

(ii) Quelles méthodologies structurées le CCFA pourrait envisager d'adopter pour appuyer l'identification, l'évaluation et l'ordre de priorité systématiques de thèmes nouveaux et émergents lorsqu'il entreprend de nouveaux travaux se fondant sur les nouveaux thèmes?

(iii) Existe-t-il des observations spécifiques ou des propositions de révision du document [FA55/CRD07](#) qui pourraient améliorer sa pertinence et son applicabilité pour orienter l'approche du CCFA vers l'identification et l'ordre de priorité des travaux futurs?

5. Sur la base des observations et des informations soumises en réponse à cette lettre circulaire, le secrétariat hôte du CCFA (la Chine) préparera un document de travail pour examen par la 56^e session du CCFA.

INDICATIONS RELATIVES À LA COMMUNICATION D'OBSERVATIONS

6. Les observations doivent être communiquées par l'intermédiaire des points de contact des membres du Codex et des observateurs, à l'aide du Système de mise en ligne des observations.

7. Les points de contact des membres du Codex et des observateurs peuvent se connecter au Système et consulter le document à examiner en cliquant sur «Enter» sur la page «My reviews», qui s'affiche une fois que l'utilisateur s'est identifié.

8. Les points de contact des membres du Codex et des organisations ayant le statut d'observateur sont invités à indiquer les modifications qu'ils proposent et leurs observations/justifications dans un paragraphe spécifique (sous les catégories: forme, fond, contenu technique ou traduction) et/ou au niveau du document (observations générales ou observations récapitulatives). On trouvera des précisions sur les catégories et les types d'observations du Système dans la rubrique Foire aux questions (FAQ) (en anglais).
9. D'autres ressources concernant le Système, notamment le Manuel de l'utilisateur et le Petit guide, sont disponibles sur le site web du Codex.
10. Pour toute question concernant le Système de mise en ligne des observations, prière de contacter Codex-OCS@fao.org.